

Découvrir les approches efficaces

L'expérimentation et la recherche en politique sociale à la SRSA

Volume 1, Numéro 1

Hiver 2001

« Découvrir les approches efficaces » vous souhaite la bienvenue!

Bienvenue à ce premier numéro de *Découvrir les approches efficaces*, un bulletin d'information trimestriel portant sur la recherche effectuée par la Société de recherche sociale appliquée (SRSA). Nous espérons que ce bulletin deviendra une source d'information précieuse pour aider les décideurs et les praticiens à déterminer les approches efficaces et celles qui ne le sont pas dans divers domaines de la politique sociale.

La SRSA, organisme sans but lucratif, est un chef de file dans le domaine de l'expérimentation sociale au Canada. Ce genre de recherche allie les analyses quantitatives rigoureuses aux techniques qualitatives novatrices afin de déterminer les approches efficaces et d'identifier pour qui et pourquoi elles sont efficaces. L'hypothèse sur laquelle se fonde la SRSA pour guider ses activités de recherche est que les résultats crédibles et bien communiqués de la recherche appliquée peuvent faire une différence dans le processus d'élaboration de bonnes politiques.

L'un des éléments clés qui différencie la SRSA des autres organismes de recherche est son expérience unique en matière de conception, de mise en oeuvre et d'évaluation de projets de démonstration à grande échelle qui font appel à une assignation aléatoire. L'expertise de la SRSA découle d'une combinaison de compétences poussées en analyse quantitative et qualitative et d'une expérience éclairée

du fonctionnement des programmes. Cela nous permet de concevoir et de mettre en place des projets-pilotes dans des contextes reflétant la réalité et d'évaluer soigneusement si ces initiatives nouvelles fonctionnent avant qu'elles ne soient mises en oeuvre à l'échelle provinciale ou nationale.

La SRSA a été fondée en décembre 1991 pour concevoir et appliquer un projet-pilote à long terme : le Projet d'autosuffisance (PAS). Dans le présent numéro de *Découvrir les approches efficaces*, on discute des derniers résultats de ce projet excitant, qui met à l'essai une stratégie novatrice visant à rendre le travail plus payant que l'aide sociale. L'incidence du PAS sur l'emploi à temps plein compte parmi les plus imposantes jamais observées dans un programme

suite à la page 2

TABLE DES MATIÈRES

« Découvrir les approches efficaces » vous souhaite la bienvenue!	1
Une expérience de transition entre l'aide sociale et l'emploi produit des résultats impressionnants	4
Mise en oeuvre d'une expérience en « économie sociale »	8
<i>Savoir</i> en banque	11
Publications	13

DÉCOUVRIR LES APPROCHES EFFICACES est publié chaque trimestre par la Société de recherche sociale appliquée (SRSA).

La mission de la SRSA, qui comprend deux volets, consiste à aider les décideurs et les intervenants à identifier les politiques et les programmes sociaux qui améliorent le bien-être de tous les Canadiens en étudiant tout particulièrement leurs effets sur les personnes défavorisées, et deuxièmement, à tenter d'accroître la qualité des normes relatives aux éléments de preuve qui servent à évaluer les politiques et les programmes sociaux.

On peut obtenir un abonnement gratuit à DÉCOUVRIR LES APPROCHES EFFICACES en communiquant avec la SRSA à 50, rue O'Connor, Bureau 1 400, Ottawa (Ontario) K1P 6L2 CANADA; téléphone (613) 237-4311; télécopieur (613) 237-5045

La SRSA est reconnue pour sa recherche exceptionnelle sur les politiques

Le Projet de recherche sur les politiques du gouvernement fédéral a présenté à la Société de recherche sociale appliquée (SRSA) le **Prix pour contribution exceptionnelle à la recherche** au cours de la conférence nationale de l'an 2000 ayant trait à la recherche sur les politiques, qui a eu lieu à Ottawa en novembre dernier.

Il s'agit de la première année que le **Prix pour contribution exceptionnelle à la recherche** est décerné. Ce prix reconnaît les recherches de haut calibre à caractère novateur, multidisciplinaire, approfondi et progressif et il communique les conséquences de la politique publique pour le Canada. La SRSA a été reconnue pour son ouvrage intitulé *Le Projet d'autosuffisance* après 36 mois (voir l'article à la page 4), qui expose les conclusions d'une stratégie novatrice visant à « rendre le travail payant » pour les prestataires à long terme d'aide sociale.

Découvrir les approches efficaces

de transition entre l'aide sociale et le travail ayant fait l'objet d'une évaluation rigoureuse.

D'autres articles de ce numéro examinent deux des projets les plus récents de la SRSA – le Projet d'innovation en emploi communautaire (PIEC) et Savoir en banque. Le PIEC a été créé d'après l'hypothèse selon laquelle les projets communautaires peuvent améliorer les circonstances économiques des individus dans les régions où les possibilités d'emploi sont peu nombreuses. En bref, le PIEC a été conçu pour créer une capacité au sein des communautés afin que celles-ci trouvent leurs propres solutions au développement local tout en fournissant de nouvelles possibilités d'emploi pour les personnes qui recevraient autrement de l'aide publique au revenu.

Savoir en banque, un projet national de démonstration de comptes individuels de développement (CID) axés sur l'apprentissage, évalue si les personnes à faible revenu peuvent être encouragées à économiser de l'argent dans le but d'accroître leur capital humain et ainsi leur propre sécurité économique et celle de leurs enfants. Pour chaque dollar que les participants déposent dans leur CID, les promoteurs du programme verseront trois dollars. Les fonds ainsi jumelés doivent être utilisés soit pour des études, soit pour démarrer ou agrandir une petite entreprise.

Les futurs numéros de *Découvrir les approches efficaces* traiteront de la façon dont les résultats de ces projets et ceux d'autres projets de la SRSA peuvent être appliqués à l'élaboration de politiques sociales.

Qu'y a-t-il de si spécial au sujet des expériences sociales?

Il est largement reconnu que les estimations les plus fiables des répercussions d'un programme sont produites grâce à des expériences sociales, dont

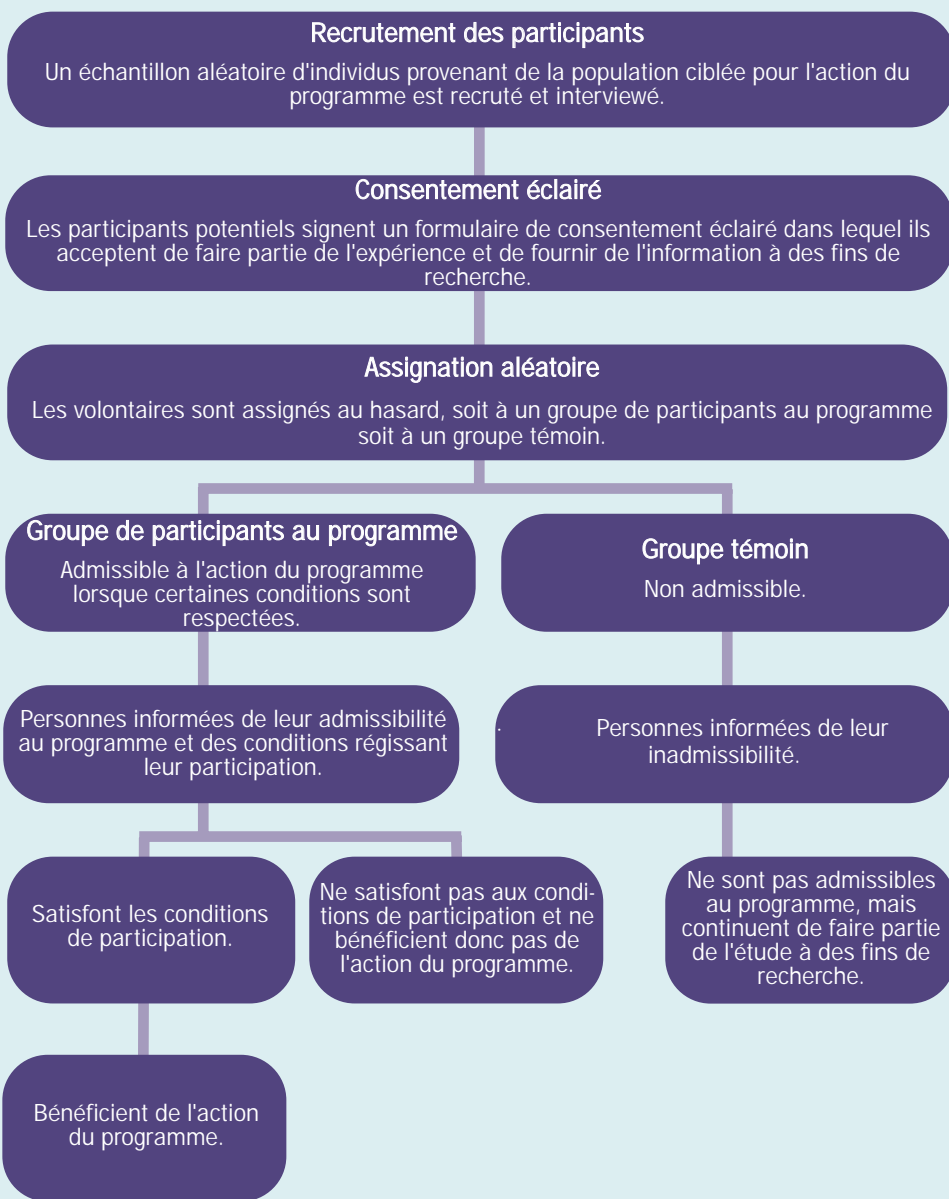
l'assignation aléatoire représente une caractéristique majeure.

La technique de l'assignation aléatoire est un puissant outil pouvant servir à déterminer l'efficacité des nouveaux concepts de politiques. Pour connaître la différence suscitée par un programme, il faut savoir ce que les gens auraient fait de façon autonome en

l'absence du programme.

Dans le cadre de l'évaluation d'un programme de transition entre l'aide sociale et le travail, par exemple, il faut reconnaître que des gens quittent les listes de l'aide sociale constamment grâce à leurs propres efforts ainsi qu'avec l'aide des programmes et des services existants. Considérés isolé-

Assignation aléatoire



Remarque : Tant les participants au programme que les membres du groupe témoin continuent d'avoir accès aux programmes et aux services gouvernementaux auxquels ont droit les autres membres de leur communauté.

ment, les résultats observés vont toujours surestimer la contribution du programme en question, car tous les progrès observés sont attribués au programme. Ils ne font pas de distinction entre les résultats qui découlent réellement du programme et ceux qui représentent simplement ce que les gens auraient fait normalement de façon autonome. Les décideurs ont besoin de connaître la différence que suscite le programme – le changement dans les résultats qui découle uniquement du programme.

En identifiant un groupe de référence qui ressemble étroitement à celui qui prend part au programme, nous pouvons déterminer ce que les gens auraient fait de façon autonome, quels que soient l'environnement économique ou les autres facteurs en cause. La meilleure façon de constituer un groupe de référence consiste à recourir à l'assignation aléatoire (voir figure). Au départ, il s'agit d'identifier un groupe de personnes qui satisfont toutes aux critères de sélection établis pour le nouveau programme; on assigne ensuite aléatoirement chaque personne au groupe qui sera admissible au programme ou à un groupe qui ne sera pas admissible. Les personnes assignées à ce dernier groupe fourniront un point de comparaison à des fins d'évaluation. Lors d'une procédure d'assignation aléatoire, ce groupe est appelé groupe témoin.

En général, l'assignation aléatoire est la façon la plus efficace de s'assurer que les membres du groupe programme et ceux du groupe témoin sont à toutes fins pratiques identiques sous tous les aspects, notamment au chapitre de l'employabilité, de l'éducation et de leurs antécédents en matière d'utilisation de l'aide sociale. De façon plus importante, elle garantit que les deux groupes sont à toutes fins pratiques

identiques selon des caractéristiques non mesurées (et peut-être non mesurables), telles que l'intelligence et la motivation. Lorsque, un, deux, trois ou quatre ans plus tard, on compare l'expérience des membres du groupe des participants avec celle des membres du groupe témoin, on peut avoir confiance que toutes les différences observées entre les deux groupes peuvent être attribuées au programme.

La mission de la SRSA, qui comprend deux volets, consiste à aider les décideurs et les intervenants à identifier les politiques et les programmes sociaux qui améliorent le bien-être de tous les Canadiens en étudiant tout particulièrement leurs effets sur les personnes défavorisées, et deuxièmement, à tenter d'accroître la qualité des normes relatives aux éléments de preuve qui servent à évaluer les politiques et les programmes sociaux.

Non seulement l'assignation aléatoire produit le meilleur groupe témoin possible pour la mesure de l'incidence, mais le fait de choisir les gens au hasard est peut-être la façon la plus juste d'attribuer le peu de places qu'offre le programme. Au lieu d'avoir une approche qui favorise les plus « criards », ou une approche fondée sur le principe du « premier arrivé, premier servi » (qui favorise les personnes qui peuvent le plus facilement prendre des dispositions pour la garde des enfants ou le transport) ou une approche qui permet un « écrémage » (choix des personnes perçues comme les « meilleurs » candidats par les

administrateurs du programme), l'assignation aléatoire offre à tous les membres du groupe cible spécifié une chance égale d'être choisis pour le programme.

Comment identifier les approches efficaces?

Les projets de démonstration et d'évaluation de la SRSa tentent de répondre à des questions telles que : Peut-on concevoir des programmes sociaux qui visent à réduire la pauvreté tout en encourageant l'autonomie? Les programmes peuvent-ils améliorer les chances à long terme des enfants en changeant leurs comportements négatifs (comme le décrochage scolaire) en comportements positifs (comme terminer ses études)? Pour qui les programmes fonctionnent-ils le mieux? Sont-ils rentables? Les programmes novateurs peuvent-ils être répétés? Quels facteurs expliquent la réussite?

Pour découvrir si un programme est « efficace », le principal élément utilisé est une *évaluation d'impact* bien conçue qui permet de déterminer les différences dues uniquement au programme, au-delà des effets attribuables à ce que feraient les gens de façon autonome de toute façon et indépendamment de l'effet de forces économiques ou autres qui peuvent entrer en jeu. Pour obtenir des réponses fiables à une étude d'impact (compte tenue de l'importance de l'impact prévu et si oui ou non l'on désire des résultats pour des sous-groupes), il peut être nécessaire de recourir à un grand nombre de participants. Il peut également être nécessaire de suivre des gens pendant plusieurs années après leur inscription à une étude. Une collecte d'information échelonnée sur une certaine période permet de déterminer les tendances – plus la période de collecte est longue, plus il est probable que la totalité de l'impact sera saisie.

Découvrir les approches efficaces

Alors qu'une évaluation d'impact indique si le programme fonctionne, c'est principalement grâce à une *recherche sur la mise en oeuvre* que l'on comprend comment et pourquoi il a fonctionné (ou n'a pas fonctionné). Cet élément d'une expérience sociale ou d'un projet de démonstration est fondé principalement sur une recherche par observation effectuée dans l'ensemble des lieux d'étude ainsi que sur des entrevues menées auprès des décideurs, des gestionnaires et du personnel chargé de la prestation du programme et sur des discussions avec les participants aux programmes. La recherche sur la mise en oeuvre peut identifier les écarts entre la politique et

la pratique, les goulots d'étranglement de l'acheminement du travail, les caractéristiques sous-utilisées du programme ainsi que le mouvement des participants entre les éléments du programme qui fonctionnent bien et ceux qui ne fonctionnent pas bien. Elle fournit également un retour d'information sur le contenu et la qualité du programme.

Finalement, on procède à une analyse *coûts-avantages* pour combiner les données tirées de l'évaluation d'impact à l'information portant sur les coûts opérationnels afin d'évaluer si un programme est rentable. Habituellement, cette analyse est réalisée à partir des points de vue respectifs des budgets

gouvernementaux, des participants aux programmes et de la société dans son ensemble.

Lorsque ces outils d'évaluation sont combinés, les questionnaires peuvent établir des liens directs entre la pratique et la politique ainsi qu'entre les répercussions et les coûts.

La rigueur de la recherche de la SRSA fait que les décideurs et les intervenants peuvent avoir confiance aux résultats. Ainsi, on peut consacrer du temps à discuter des conséquences de la recherche pour la politique plutôt que de se demander si les résultats sont plausibles. ♦

Projet d'autosuffisance

Une expérience de transition entre l'aide sociale et l'emploi produit des résultats impressionnants

D'après les résultats découlant du Projet d'autosuffisance (PAS) jusqu'à présent, un programme d'incitation financière bien conçu à l'intention des bénéficiaires d'aide sociale peut représenter une formule triplement gagnante : il peut accroître l'emploi; hausser les gains et le revenu des familles pauvres, et cela, en n'entraînant qu'une augmentation légère ou nulle des coûts pour les gouvernements.

L'impact du PAS sur l'emploi à temps plein compte parmi les plus importants jamais observés dans un programme de transition entre l'aide sociale et l'emploi ayant fait l'objet d'une évaluation rigoureuse; le PAS a pratiquement doublé le pourcentage de personnes travaillant à temps plein. En outre, le programme a entraîné

- ♦ une hausse des gains de 30 pour cent;
- ♦ une augmentation du revenu de 16

pour cent;

- ♦ un accroissement de 68 pour cent de la proportion des familles dont les revenus étaient supérieurs au seuil de faible revenu de Statistique Canada (qui est passée de 13,8 pour cent à 23,2 pour cent);
- ♦ une chute de 10 pour cent du montant des prestations d'aide sociale versées.

Le PAS met à l'essai une stratégie visant à « rendre le travail payant » pour les prestataires à long terme d'aide sociale. Le projet a été conçu et financé par Développement des ressources humaines Canada et il est géré par la Société de recherche sociale appliquée (SRSA). Lorsque le PAS a été lancé en 1992, il constituait une entreprise ambitieuse sous de nombreux aspects. En effet, il comprend plus de 9 000 participantes (95 pour cent étaient des femmes) provenant de deux provinces et durera finalement

10 ans. Il a été établi suivant un concept complexe selon lequel on inscrit les participantes dans trois échantillons de recherche distincts et on procède à une évaluation par assignation aléatoire – qui est largement considérée comme la façon la plus fiable de mesurer les effets d'un programme, mais qui constitue une méthode ayant rarement été utilisée au Canada en recherche sur la politique sociale.

Le défi du PAS était de s'attaquer simultanément aux problèmes de la pauvreté et de la dépendance envers l'aide sociale. Habituellement, les programmes qui transfèrent des revenus aux personnes pauvres dans le but de réduire la pauvreté diminuent la motivation des prestataires à se chercher et à accepter un emploi, en particulier si leurs gains potentiels sont faibles. Nombre de celles qui reçoivent de l'aide sociale depuis une période substantiellement longue ne pourront

trouver qu'un travail moins payant que le montant des prestations auquel elles sont admissibles. Par conséquent, ces personnes font face à un choix difficile. Elles peuvent continuer de compter sur l'aide sociale ou accepter un revenu plus faible dans le monde du travail, au moins jusqu'à ce que leurs gains s'accroissent avec l'acquisition de compétences et d'expérience. Il s'agit du « piège classique de l'aide sociale ».

Le PAS a été conçu pour mettre à l'essai un incitatif financier novateur constitué d'un généreux supplément mensuel au revenu, temporaire toutefois, qui accorde plus d'argent aux familles pauvres et, en même temps, favorise le travail comme moyen d'en arriver à l'autonomie économique. Le programme offre de compléter directement pendant une période maximum

de trois ans les gains de chefs de famille monoparentale du Nouveau-Brunswick et de la Colombie-Britannique qui reçoivent depuis longtemps de l'aide au revenu si elles renoncent à l'aide sociale pour un emploi à temps plein.

Le PAS comprend en fait trois études.

- ♦ L'étude principale du PAS ou études des « prestataires » porte sur un groupe de prestataires à long terme d'aide au revenu du Nouveau-Brunswick et de la Colombie-Britannique, qui recevaient toutes de l'aide sociale depuis au moins un an (beaucoup d'entre eux depuis plus longtemps). Elle mesure les effets du seul incitatif financier.
- ♦ L'étude du PAS plus, menée au Nouveau-Brunswick seulement, évalue les effets de l'incitatif

financier offert de concert avec des services en matière d'emploi.

- ♦ L'étude des « requérants » réalisée dans le cadre du PAS mesure les effets de l'incitatif financier sur un groupe de nouvelles prestataires d'aide au revenu de la Colombie-Britannique à qui l'on a dit que si elles restaient prestataires d'aide sociale pendant un an, elles deviendraient admissibles au supplément de revenu du PAS si elles renonçaient ensuite à l'aide sociale pour un emploi à temps plein.

Étant donné que le PAS a été conçu comme une expérience randomisée, on peut obtenir des estimations de l'impact du programme en comparant les résultats obtenus pour les personnes du groupe des participants au programme, qui ont reçu l'offre de supplément de revenu, aux résultats obtenus pour les personnes assignées au groupe témoin. Les membres du groupe témoin n'étaient pas admissibles au PAS, mais elles pouvaient recevoir toutes autres prestations auxquelles elles étaient normalement admissibles.

Résultats après 36 mois

Au cours des quelques dernières années, les responsables du PAS ont produit une série de rapports. Les plus récents résultats étaient fondés sur des enquêtes réalisées après 36 mois auprès des participantes faisant partie de l'échantillon de l'étude des « prestataires ». Les personnes qui ont pris un emploi immédiatement après s'être inscrites venaient de terminer la période de trois ans de réception du supplément; celles qui ont pris toute l'année dont ils disposaient pour abandonner l'aide sociale au profit d'un travail disposaient encore d'une année d'admissibilité au supplément.

Environ 35 pour cent des participantes à cette partie de l'étude du PAS

Principales caractéristiques du supplément de revenu du PAS

- ♦ **Nécessité de travailler à temps plein.** Le supplément a été versé seulement aux chefs de famille monoparentale admissibles qui travaillaient au moins 30 heures par semaine et qui renonçaient à l'aide sociale.
- ♦ **Incitatif financier substantiel.** Le supplément équivalait à la moitié de la différence entre le revenu des participants provenant d'un emploi et un « niveau de revenu » établi initialement à 30 000 \$ au Nouveau-Brunswick et à 37 000 \$ en Colombie-Britannique. Le supplément était réduit de 50 cents pour chaque dollar d'accroissement des gains du travail. En gros, le supplément a à peu près doublé les gains des travailleuses à faible salaire (avant impôt et autres dépenses liées au travail).
- ♦ **Un an pour profiter de l'offre.** Les personnes devenaient admissibles au supplément si elles trouvaient un emploi à temps plein au cours de l'année suivant l'assignation aléatoire. Si elles ne s'inscrivaient pas durant cette période d'un an, elles n'avaient plus droit de recevoir le supplément.
- ♦ **Limite de trois ans applicable à la réception du supplément.** Les personnes participantes pouvaient percevoir le supplément pendant une période maximum de trois années civiles débutant au moment où elles commençaient à recevoir le supplément, pourvu qu'elles travaillent à temps plein et qu'elles ne reçoivent pas d'aide au revenu.
- ♦ **Remplacement volontaire de l'aide sociale.** La participation au projet était volontaire. Toutefois, afin de recevoir le supplément du PAS, les participantes devaient renoncer à recourir au système d'aide sociale. Les participantes au PAS pouvaient choisir de recourir de nouveau à l'aide sociale, mais elles ne pouvaient recevoir le supplément au revenu pendant qu'elles recevaient de l'aide sociale.

Découvrir les approches efficaces

avaient pris un travail à temps plein et se sont qualifiées pour la réception du supplément de revenu. Parmi celles qui n'ont pas profité de l'offre de supplément, la plupart ont indiqué qu'elles n'ont pas pu trouver de travail à temps plein ou qu'elles ne pouvaient pas travailler en raison de problèmes de santé ou de responsabilités familiales.

Durant toute la période de trois ans durant laquelle les membres de l'échantillon des bénéficiaires du supplément ont été étudiées, le programme a augmenté l'emploi et a réduit la pauvreté. À son point culminant, le PAS a doublé le pourcentage de personnes qui travaillaient à temps plein (un peu plus de 29 pour cent du groupe programme travaillaient à temps plein par comparaison à 14 pour cent chez les membres du groupe témoin). L'effet du programme sur l'emploi à temps plein a continué d'être prononcé jusqu'à la fin de la troisième année (voir figure).

On a observé un faible fléchissement de l'impact sur l'emploi entre la fin de la première année qui a suivi l'assignation aléatoire et le moment de l'enquête. Ce fléchissement peut être

expliqué en grande partie par le fait que les membres du groupe programme qui ne s'étaient pas qualifiés pour recevoir le supplément la première année ont perdu la possibilité de le recevoir par la suite. Ainsi, le PAS a cessé de fournir un incitatif pour ces membres du groupe programme. D'autre part, de plus en plus de membres du groupe témoin ont commencé à travailler à temps plein. Il en est résulté que l'impact du PAS sur l'emploi à temps plein a fléchi légèrement au cours des deuxième et troisième années.

Habituellement, quand les programmes comme le PAS augmentent l'emploi, c'est grâce à une « intervention plus poussée » auprès de l'ensemble des cas et en encourageant le travail parmi un groupe de personnes plus défavorisées. Normalement, les membres de ce groupe ont de la difficulté à garder un emploi lorsqu'ils en trouvent un, soit parce qu'ils trouvent des emplois à court terme, soit parce qu'ils succombent aux obstacles qui leur ont rendu le travail difficile au départ. Néanmoins, la majeure partie des emplois additionnels qui ont résulté de l'offre de supplément étaient

des emplois stables. Sur trois personnes qui travaillaient à temps plein en raison de l'offre de supplément, deux ont gardé leur emploi pendant au moins un an.

Répercussions sur les enfants

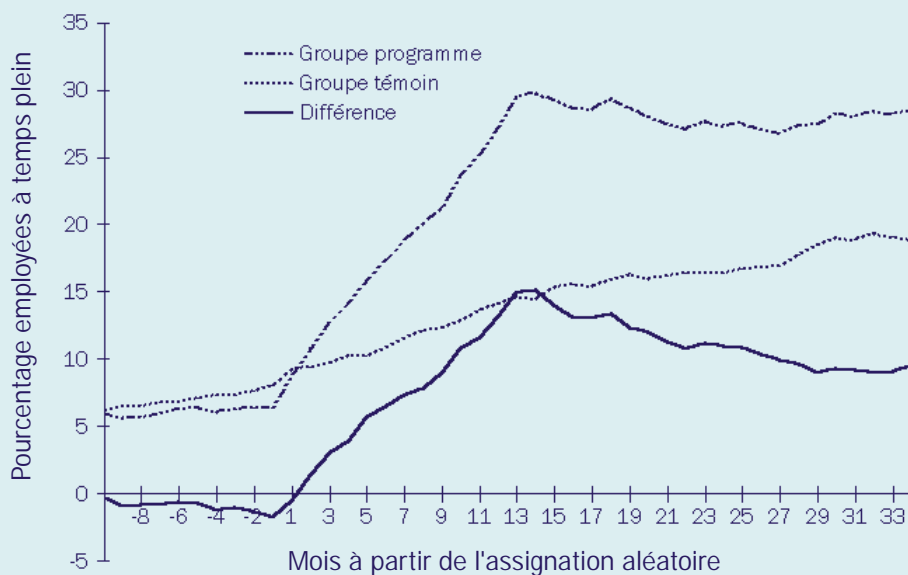
L'évaluation du PAS n'est pas limitée aux circonstances économiques des chefs de famille monoparentale participants; des efforts ont également été faits pour examiner les effets que l'appartenance au groupe programme du PAS a eu sur le fonctionnement des familles et sur le bien-être des enfants qui en font partie. Globalement, le fait d'appartenir à une famille admissible au supplément du PAS n'a eu aucun effet décelable sur les très jeunes enfants. Cela a eu un certain nombre de petits effets positifs sur les enfants de niveau scolaire élémentaire et peut avoir eu quelques faibles effets négatifs chez les adolescents.

Toutefois, il y a lieu de noter que les petites différences moyennes observées entre le groupe programme et le groupe témoin masquent peut-être des effets plus prononcés sur les enfants des familles qui ont profité du supplément. Toutes les différences observées dans les résultats obtenus pour les enfants concernent probablement uniquement le tiers des familles dont les parents ont accepté un travail et profité du supplément du PAS. Cependant, l'effet moyen des résultats obtenus pour les enfants tient compte des enfants de toutes les familles admissibles à l'offre de supplément et non pas seulement de ceux qui vivent avec des parents qui ont pris un emploi et profité du supplément.

Le PAS plus : Une première étape seulement

Un rapport antérieur sur les résultats du PAS plus démontrait que la combinaison d'un incitatif financier à des services en matière d'emploi pourrait aider une proportion substantielle-

Impacts du PAS sur l'emploi, sur base mensuelle, à partir de l'assignation aléatoire



ment plus importante de participants admissibles à prendre un emploi à temps plein que pourrait le faire le seul incitatif financier. Dans l'étude du PAS plus, le taux de participation a été de 52 pour cent par comparaison à 35 pour cent dans l'échantillon des participants au PAS ordinaire. De plus, cette hausse de la participation a mené à un accroissement des impacts du programme sur l'emploi et la réception d'aide sociale par rapport aux impacts découlant du seul incitatif financier. Cependant, ces hausses marginales d'impact (une hausse supplémentaire de 2,4 pour cent de l'emploi à temps plein et une réduction supplémentaire de 3,9 pour cent du nombre ayant reçu de l'aide sociale) étaient relativement faibles et n'étaient pas significatives du point de vue statistique. En outre, le taux de perte d'emploi a également été plus élevé chez les participantes au PAS plus. Il semble que « l'intervention plus poussée » auprès de l'ensemble des cas d'aide sociale, c'est-à-dire l'aide offerte aux prestataires en matière de recherche d'emploi, a fait qu'une plus grande proportion des personnes que le PAS a aidé à trouver un emploi à temps plein ont eu de la difficulté à le conserver en permanence. Le fait d'aider ces personnes à abandonner l'aide sociale pour un travail ne représente donc qu'une première étape. Une partie importante du défi lié à la politique consiste à trouver des façons efficaces d'aider les gens à garder leur emploi.

Le PAS s'avère rentable

Finalement, le coût net imputable au gouvernement d'un programme comme celui qui a fait l'objet d'un essai dans le cadre du PAS n'est peut-être pas plus élevé que celui qui est associé aux prestations d'aide sociale. La rentabilité de l'intervention du PAS sera déterminée de façon définitive grâce aux données de suivi à long terme, notamment grâce à l'informa-

tion sur le taux de récurrence du recours à l'aide sociale une fois le programme terminé. Cependant, les résultats

obtenus jusqu'à présent à partir de l'échantillon des requérants suggèrent qu'un programme bien rodé pourrait

Résumé des effets du PAS sur les enfants (Différences entre le groupe programme et le groupe témoin)

- ♦ **Le PAS n'a eu aucun effet sur le fonctionnement des plus jeunes enfants.** Pour les enfants âgés de trois à cinq ans au moment de l'entrevue (bébés et tout-petits au début du programme), l'offre de supplément du PAS n'a pas influé sur les scores du test, sur le comportement social, sur le bien-être émotionnel ou sur la santé. Ces enfants étaient très jeunes lorsque leurs parents ont été inscrits à l'étude. Il est donc rassurant de savoir que la moyenne des enfants n'ont pas été affectés, même si un grand nombre de leurs parents ont commencé à travailler à temps plein.
- ♦ **Le PAS a augmenté le nombre de jeunes enfants en garderie.** Les enfants faisant partie de la cohorte des plus jeunes enfants du groupe des participants au programme étaient plus susceptibles que ceux du groupe témoin de participer à des programmes officiels de garderie, comme les programmes pour enfants d'âge pré-scolaire et les programmes à horaire prolongé, ou de faire l'objet de services non professionnels de garderie, telles que d'être confiés à des gardiennes ou à des parents dans un environnement domestique.
- ♦ **Le PAS a exercé de petits effets positifs sur les résultats cognitifs et scolaires des enfants de niveau scolaire élémentaire.** Les enfants âgés de 6 à 11 ans au moment de l'entrevue ont obtenus des scores légèrement plus élevés dans un test mathématique, et leurs parents ont fait des rapports plus positifs sur le rendement scolaire de leurs enfants. Les rapports des parents contiennent également certaines suggestions portant à croire que leurs enfants étaient en meilleure santé. Cependant, on n'a observé aucune différence dans le comportement social ou la santé émotionnelle.
- ♦ **De plus, les enfants de niveau scolaire élémentaire étaient plus susceptibles d'être gardés par des gardiennes et des parents et de participer à des activités parascolaires.** Cette constatation correspond aux hausses de l'emploi chez les mères. L'augmentation de la garde non parentale a eu lieu principalement en milieu domestique faisant l'objet de services non professionnels. Ces enfants étaient également plus susceptibles de prendre part à des leçons et à des sports et de faire partie de clubs.
- ♦ **Pour les enfants de la cohorte plus âgée, il est possible que le PAS ait accru la délinquance chez les mineurs ainsi que l'usage du tabac, de l'alcool et des drogues.** En ce qui concerne les mesures de la santé et de l'ajustement émotionnel des enfants et les tests d'aptitudes mathématiques, on n'a observé aucun effet chez les enfants plus âgés (de 12 à 18 ans au moment de l'entrevue). Toutefois, surtout d'après leurs propres rapports, davantage d'enfants de la cohorte des plus âgés ont signalé rentrer plus tard à la maison, fumer, boire et utiliser des drogues douces. Tant les parents que les enfants ont signalé des résultats scolaires légèrement inférieurs. Ces données devraient être interprétées avec circonspection en raison du faible taux de réponse à l'enquête chez cette cohorte, mais elles peuvent indiquer qu'il serait peut-être approprié d'accorder une plus grande considération aux types d'appui dont les familles auraient besoin pour éviter les problèmes avec les adolescents.

Découvrir les approches efficaces

s'autofinancer même pendant la période de versement des suppléments.

Les premiers effets observés sur l'emploi des personnes qui participent à l'étude des requérants sont plus importants que ceux qui ont été observés dans le cadre de l'étude des prestataires. De plus, les personnes qui recevaient de l'aide sociale depuis une période

plus courte (que l'on suppose plus « prêts à l'emploi » que la moyenne) étaient non seulement plus susceptibles de trouver des emplois, mais elles ont été capables d'obtenir des emplois plus payants. Les gains plus élevés ont entraîné des suppléments moyens plus faibles pour les participants et des recettes fiscales plus élevées pour le

gouvernement. Le résultat net a été qu'il n'y a eu aucun coût net imputable au gouvernement pour les nouveaux requérants. Les prestations d'aide sociale réduites et les augmentations d'impôt sur le revenu ont plus que compensé le coût du supplément. ♦

Mise en oeuvre d'une expérience en « économie sociale »

En octobre dernier, quatre habitants du Cap-Breton ont renoncé à l'assurance-emploi (AE) pour débiter de nouveaux emplois. Ils étaient les premiers parmi environ 750 bénéficiaires à participer à un projet de démonstration qui étudie la faisabilité d'une nouvelle stratégie d'amélioration des possibilités d'emploi pour les chômeurs.

Au cours des deux prochaines années, le Projet d'innovation en emploi communautaire (PIEC) inscrira environ 1 500 volontaires admissibles à l'étude; la moitié d'entre eux abandonneront leurs prestations d'assurance-emploi (AE) ou d'aide au revenu (AR) en échange de trois années de travail dans un emploi communautaire qui leur versera un « salaire communautaire ». On prévoit que l'emploi communautaire fournira aux participants de nouvelles compétences et leur permettra d'établir de précieux réseaux liés au travail, ce qui se traduira par un meilleur succès à long terme en matière d'emploi.

Toutefois, le PIEC est plus qu'un programme d'emploi. Le projet découle de l'idée que les organismes communautaires peuvent jouer un rôle important en matière d'aide aux chômeurs qui courent le risque d'être économiquement et socialement exclus dans les régions aux prises avec un

taux de chômage élevé. Ainsi, non seulement le PIEC fournit des possibilités d'acquérir une expérience de travail précieuse et de nouvelles connaissances, mais il tente de développer les capacités locales en incitant les résidents des communautés à travailler ensemble dans le but de trouver de nouvelles approches pour la création d'occasions d'emploi et de déterminer la nature du travail à accomplir. En bref, le PIEC a été conçu pour répondre aux besoins des communautés tout en fournissant des emplois nécessaires.

On a déjà tenté de lier la création de débouchés d'emploi à la réalisation d'objectifs communautaires (p. ex. le réseau croissant d'entreprises sociales au Québec et les efforts visant à étendre « l'économie sociale » en Europe). Toutefois, on dispose de peu de preuves tangibles de la valeur d'un emploi communautaire, que ce soit pour les individus ou pour les communautés. Le PIEC fait appel à deux stratégies distinctes de recherche et d'évaluation pour déterminer si cette valeur existe. Un volet expérimental met l'accent sur la façon dont la participation à une période prolongée d'emploi communautaire influe sur l'employabilité à long terme et sur les attitudes liées au travail des chômeurs participants, et une évaluation non

expérimentale vise à déterminer si le projet exerce des effets importants et souhaitables sur les communautés lorsque celles-ci sont mises au défi de concevoir et de diriger des projets qu'elles jugent nécessaires et utiles.

Conception du projet

Afin de fournir des preuves crédibles que ce type de programme fonctionne, la Société de recherche sociale appliquée (SRSA) utilise une assignation aléatoire.

Pour faire en sorte que les participants au PIEC soient représentatifs de la population ciblée, on choisit au hasard des personnes qui répondent aux critères d'admissibilité à partir de dossiers administratifs et on leur offre la possibilité de se porter volontaire pour le projet. Ensuite, la moitié des 1 500 volontaires est assignée aléatoirement à un groupe programme qui peut prendre part au PIEC, et l'autre moitié est assignée à un groupe témoin.

Les membres du groupe programme sont admissibles à un emploi communautaire pendant au plus trois ans. Au cours de leur participation, ils reçoivent un salaire communautaire hebdomadaire au lieu de prestations d'AE ou d'AR. Actuellement, ce salaire est établi à 285 \$ par semaine, mais il

sera augmenté de façon à ce qu'il corresponde toujours aux augmentations du salaire minimum provincial. L'emploi communautaire est assurable aux fins de l'AE et donne droit de participer au Régime de pension du Canada. Les participants au programme sont libres de quitter le PIEC pour un autre emploi et peuvent y revenir n'importe quand durant leur période d'admissibilité de trois ans. Toutefois, s'ils quittent le programme, leur admissibilité à l'AE sera soumise aux règles qui gouvernent l'admissibilité à l'AE dans le cas des personnes qui quittent volontairement un emploi.

Les personnes assignées au groupe témoin ne peuvent pas participer aux projets communautaires dans le cadre du PIEC. Leur rôle est cependant crucial pour déterminer si le programme fonctionne ou non. Ce sont les expériences subséquentes des membres du groupe témoin, déterminées d'après l'information contenue dans les dossiers administratifs et leurs réponses à des enquêtes, qui fournissent un point de comparaison permettant d'évaluer les répercussions, les coûts et les avantages du PIEC. Les membres du groupe témoin continuent d'avoir accès à tous les programmes et services d'AE et d'AR auxquels ils sont admissibles.

L'étude d'impact individuel

Une étude d'impact déterminera les effets du PIEC sur l'emploi et les gains des participants ainsi que sur leur utilisation de l'AE et de l'AR.

On prévoit que les nouvelles possibilités créées pour les participants au PIEC amélioreront les perspectives d'emploi à long terme des participants, car au cours des trois années de leur participation aux projets communautaires, ils devraient acquérir des compétences liées au travail qui les qualifieront pour une gamme d'emplois plus étendue.

Si les participants sont capables de trouver un emploi stable à long terme à la suite du PIEC, ils devraient également connaître un accroissement de leurs gains résultant à la fois d'un travail rémunéré à des taux salariaux plus élevés qu'auparavant et de périodes d'emploi plus longues (p. ex., des périodes de chômage moins nombreuses et plus courtes). Si le PIEC réussit à accroître l'emploi et les gains des participants, cela devrait par la suite réduire leur recours aux prestations d'AE et d'AR.

On prévoit qu'à mesure que les participants s'impliqueront davantage dans leur communauté grâce à leur emploi, les chercheurs observeront un accroissement de leur motivation à participer à d'autres activités volontaires dans leur communauté. L'analyse d'impact examinera également les effets du PIEC sur d'autres aspects socio-économiques de la vie des participants, notamment :

- ♦ Dans quelle mesure le PIEC accroît-il ou décroît-il le taux de migration des chômeurs du Cap-Breton?
- ♦ De quelle façon le PIEC influe-t-il sur le revenu familial total?
- ♦ Dans quelle mesure le PIEC entraîne-t-il des changements dans la constitution d'une famille?
- ♦ Dans quelle mesure le PIEC entraîne-t-il une augmentation de l'éducation et de la formation?
- ♦ Dans quelle mesure le PIEC réduit-il les difficultés d'existence et augmente-t-il le bien-être global?
- ♦ Le PIEC influe-t-il sur les ressources des participants liées à leur réseau social?

Effets sur la communauté

Les effets du PIEC et de ses projets communautaires sur la communauté seront également mesurés. La SRSA tentera de répondre à des questions telles que : Dans quelle mesure les communautés ont-elles bien répondu en organisant des projets et en

Partenaires responsables de la prestation

Ce sont Développement des ressources humaines Canada (DRHC) et le Department of Community Services (DCS) de la Nouvelle-Écosse qui financent le PIEC et qui ont établi le programme d'action global du projet. La SRSA est chargée de concevoir, de gérer et d'évaluer le PIEC. Elle a constitué un partenariat de recherche qui comprend des individus et des organismes provenant de la région touchée.

- ♦ **Le YMCA familial de Cap-Breton** gère le bureau de Sydney, qui est doté en personnel provenant de tous les organismes faisant partie du consortium responsable de la fourniture de services dans le cadre projet. Le YMCA supervise également les activités des participants pendant qu'ils font partie du projet.
- ♦ **Breton Business Center** est chargé de gérer les affectations du projet. Il s'occupe particulièrement de procéder au recrutement de clients admissibles au projet et de les affecter à un travail communautaire.
- ♦ **Breton Rehab Services** effectue des évaluations initiales de l'employabilité et des compétences des personnes assignées au groupe au programme afin de déterminer celles qui ne sont pas prêtes à être affectées sur-le-champ à des projets communautaires et de fournir de l'information permettant de jumeler les participants à un travail.
- ♦ **Le Programme d'action des zones côtières de l'Atlantique – Cap-Breton** gère un portefeuille «d'occasions de travail transitionnel», qui fournissent aux participants des activités utiles entre les périodes d'affectation à un projet communautaire.

Découvrir les approches efficaces

développant leur capacité de les mettre en oeuvre? Ces communautés ont-elles constaté un accroissement de leur cohésion? Les projets locaux ont-ils apporté une différence mesurable sur le bien-être matériel, économique et social de la communauté?

Le PIEC diffère de nombreux programmes de développement économique antérieurs par le degré de contrôle attribué aux communautés locales sur la conception et la mise en oeuvre des projets. Dans le passé, dans certains programmes élaborés pour le Cap-Breton, on a tenté d'accroître la contribution des communautés locales à la conception des programmes d'emploi. Cependant, la stratégie du PIEC est unique parce que le projet est fondé sur l'idée sous-jacente selon laquelle les communautés locales devraient pouvoir définir leurs propres besoins et élaborer ensuite des projets pour y répondre.

Le projet de démonstration a débuté dans quatre communautés « clés » – Whitney Pier, Sydney Mines, Dominion et New Waterford; les communautés de North Sydney et de Glace Bay ont été ajoutées au début de cette année. Globalement, six à dix communautés du secteur industriel du Cap-Breton seront choisies pour participer. D'autres communautés serviront de lieux de comparaison.

Le PIEC évaluera comment ces communautés s'organisent pour concevoir et établir des projets viables. On s'efforcera surtout d'apprendre comment les communautés réagissent à l'offre d'un travail subventionné.

Le second aspect de l'évaluation des communautés porte sur l'effet qu'exerce la planification et le fonctionnement des projets sur l'ensemble de la communauté. On espère que cette intervention améliorera la capacité des communautés à surmonter l'adversité et à créer des possibilités. Ces effets

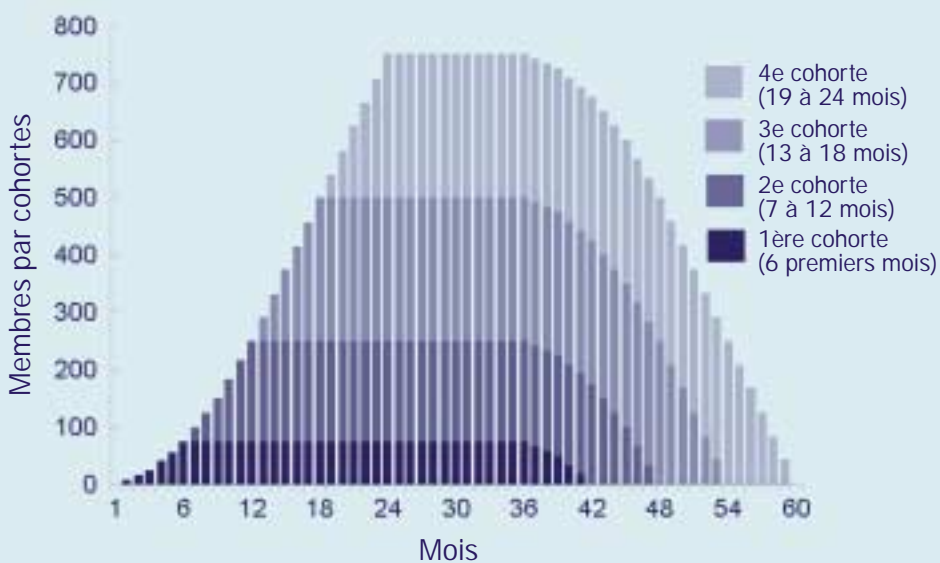
sur la communauté se manifesteront au cours de deux étapes distinctes : via le *processus* de mobilisation et d'organisation de chaque communauté qui est nécessaire pour concevoir des projets d'emploi communautaire viables et via *l'utilisation* des produits des projets eux-mêmes.

On tentera de trouver grâce à des indicateurs des preuves de changements dus au processus ou à l'utilisation. Au moyen d'observations locales, de données administratives, de données de recensement, d'interviews par panel auprès des familles et d'une enquête communautaire longitudinale, on circonscritra les changements dans les indicateurs choisis pour les lieux d'étude et les communautés de référence et l'on obtiendra ainsi un moyen de jauger les effets exercés par le projet sur la communauté.

communautaires dureront donc jusqu'en juin 2005. Dès le début de décembre, 871 prestataires d'AE avaient reçu des invitations à assister à une séance d'information sur le PIEC. Parmi les 197 personnes qui y ont assisté, 106 ont accepté de participer au projet et ont été assignées soit au groupe programme du PIEC, soit au groupe témoin. Avant de commencer le travail qui leur a été assigné, les membres du groupe programme ont participé à une semaine d'activités d'évaluation conçues pour apprécier leurs aptitudes, leur expérience, leur éducation et leurs compétences. Le graphique ci-après illustre le plan d'inscription sur deux ans proposé pour les membres du groupe programme.

La SRSA préparera des rapports périodiques sur les progrès réalisés relativement au PIEC à mesure que ce

Inscriptions des membres du groupe programme



Projet à long terme

Le PIEC est un projet à long terme. Les travaux de conception et la consultation des communautés ont débuté en 1999. L'inscription des participants a commencé en juillet 2000 et se poursuivra jusqu'en juin 2002; les projets

dernier se déroulera. Toutefois, afin d'évaluer les effets à plus long terme du PIEC, on continuera de recueillir des données après que les projets communautaires seront terminés. Par conséquent, les derniers chapitres de l'histoire du PIEC ne seront pas rédigés avant 2008. ♦

\$avoir en banque

... Les actifs changent la façon dont les gens pensent et interagissent dans le monde.

Lorsqu'ils possèdent des éléments d'actif, les gens commencent à penser plus loin et à vouloir atteindre des buts à long terme. –

Michael Sherraden, *Assets and the Poor: A New American Welfare Policy*

Cette affirmation se trouve au cœur du nouveau projet entrepris par Self-Employment Development Initiatives (SEDI) et la Société de recherche sociale appliquée (SRSA) grâce à des fonds de Développement des ressources humaines Canada. *Savoir en banque* : Un projet national de démonstration de comptes individuels de développement (CID) axés sur l'apprentissage, évalue si les personnes à faible revenu peuvent être encouragées à économiser de l'argent dans le but d'accroître leur capital humain et ainsi leur niveau de vie à long terme.

Les CID sont des plans d'épargne jumelés. Pour chaque dollar que les participants placent dans leur compte individuel de développement, les promoteurs du programme versent un dollar ou davantage. Les économies jumelées peuvent être retirées à des fins particulières. La plupart des programmes de CID permettent d'utiliser l'argent pour un travail indépendant, pour le logement, pour des études ou une formation. Cependant, les CID représentent davantage qu'un incitatif financier; en effet, les participants au programme sont tenus de suivre un bref cours de familiarisation à l'économie, et la prise en charge des cas de même qu'un soutien personnel sont fournis.

Bien que les incitatifs à l'épargne et les initiatives d'accumulation d'éléments d'actifs existent depuis longtemps, les

CID à l'intention des personnes pauvres représentent une idée relativement nouvelle. Michael Sherraden, directeur du Center for Social Development, de l'University of Washington, à St. Louis, Missouri, a conçu l'idée des CID à la fin des années 1980; cette idée est fondée sur l'hypothèse selon laquelle les actifs sont différents des revenus. Dans son ouvrage de 1991, *Assets and the Poor: A New American Welfare Policy*, M.

Sherraden, Ph. D., avance que les actifs (plus que les revenus) confèrent aux personnes un sentiment de contrôle – le sentiment qu'elles peuvent utiliser ces fonds pour façonner leur bien-être.

Ces dernières années, la croissance des CID a été rapide. Selon la Corporation for Enterprise Development, dont le siège social se trouve à Washington, D.C., il existe maintenant des programmes dans environ 250 communautés des États-Unis. Les CID ont reçu un appui bipartite considérable aux États-Unis, de la part des Démocrates et des Républicains.

Manque de preuves empiriques

Malgré la popularité croissante des CID, on ne dispose que de peu de connaissances empiriques sur leur efficacité. Le but du projet de démonstration *Savoir en banque* est de fournir des preuves crédibles qu'un programme de ce genre peut vraiment aider les personnes à faible revenu à investir en eux-mêmes et ainsi à accroître leur propre sécurité économique et celle de leurs enfants.

La conception de *Savoir en banque* est semblable à celle de nombreux programmes existants du Canada et des É.-U. Pour chaque dollar que le titulaire d'un compte déposera, les pro-

moteurs du projet contribueront trois dollars au compte. Les participants disposent de trois ans pour économiser un montant maximum de 1 500 dollars. Lorsqu'on ajoute la contribution des promoteurs, le montant total disponible pour l'épargnant peut atteindre le maximum de 6 000 dollars. Comme d'autres programmes, *Savoir en banque* comprendra une formation en gestion financière et un élément de prise en charge des cas permettant d'offrir de l'aide aux participants.

Dans le cadre du projet, on recrutera un échantillon représentatif de personnes à faible revenu, définies comme les personnes dont le revenu familial est inférieur à 120 pour cent du seuil de faible revenu déterminé par Statistique Canada. Les participants doivent également avoir peu de biens et peu de dettes, comme le définissent les critères de présélection. Les bénéficiaires d'aide sociale sont admissibles, mais il est probable que la plupart des participants proviendront de la classe des « travailleurs à faible salaire ».

La principale différence entre *Savoir en banque* et les programmes de CID existants du Canada et des É.-U. tient aux usages permis des fonds jumelés et accumulés aux comptes des participants. L'accent du projet de démonstration de la SRSA / SEDI est « l'apprentissage ». Par conséquent, l'utilisation des fonds jumelés est limitée à des fins de formation et d'éducation ainsi qu'au démarrage ou à l'expansion d'une petite entreprise. (On suppose qu'en démarrant et en exploitant une petite entreprise, les participants peuvent accroître l'ensemble de leurs compétences.)

Selon les normes internationales, la performance du Canada en matière

Découvrir les approches efficaces

d'éducation et de formation des adultes n'est pas mauvaise. Toutefois, la participation des adultes est très inégale, car elle est très inférieure chez les personnes à faible revenu. Bien que les gouvernements canadiens parrainent déjà certaines initiatives pour appuyer l'éducation et la formation des Canadiens à faible revenu, ces initiatives ont une portée limitée. Par exemple, les programmes comme les bourses d'étude du Millénaire ciblent les étudiants à temps plein et ne conviennent pas pour des personnes qui désirent étudier à temps partiel. Les programmes de formation gouvernementaux sont utilisés la plupart du temps comme programme correctif pour les chômeurs et ne sont pas disponibles pour les travailleurs pauvres peu spécialisés. Le projet *Savoir en banque* offre une façon novatrice de combler une partie de la différence entre le comportement des familles à faible revenu et celui des groupes à revenu élevé au chapitre de leur participation.

Savoir en banque en est rendu à l'étape de la planification et du démarrage. Les participants seront recrutés durant les deux premières années du projet et disposeront d'une période maximum de trois ans pour atteindre leur objectif

d'épargne. Les partenaires responsables du projet allient présentement leurs efforts pour effectuer le travail de base en vue du lancement officiel du projet au printemps 2001. Les premiers CID pourraient être ouverts à une date aussi précoce que juin 2001. SEDI est responsable de la mise en oeuvre du projet en partenariat avec un réseau d'organismes sans but lucratif de l'ensemble du pays. Des établissements financiers locaux travailleront en partenariat avec les organismes communautaires pour fournir aux clients de *Savoir en banque* des services liés aux comptes de dépôt.

Mesurer le succès

Durant tout le projet et jusqu'à deux ans après l'étape de la prestation des services, la SRSA supervisera la réalisation d'un processus de recherche et d'évaluation visant à déterminer comment les CID fonctionnent et quels impacts ils exercent. La SRSA évaluera le projet en effectuant des essais randomisés à Vancouver, Toronto et Halifax et effectuera des études de cas détaillées dans sept autres emplacements répartis au pays – Calgary; Winnipeg; les comtés ontariens de Grey-Bruce; Kitchener-Waterloo;

Montréal; Fredericton; et Digby, en Nouvelle-Écosse. Les chercheurs examineront en particulier si *Savoir en banque*

- ♦ augmente le montant économisé durant la période d'épargne (sans tenir compte de la contribution des promoteurs);
- ♦ augmente la participation à l'apprentissage;
- ♦ change l'attitude des participants – augmente leur sensibilisation au besoin de planifier pour l'avenir, leur estime de soi et leur efficacité personnelle ainsi que la valeur qu'ils accordent à l'éducation;
- ♦ augmente leur connaissance des finances personnelles.

En outre, une analyse coûts-avantages sera réalisée afin de déterminer si un programme comme *Savoir en banque* est économiquement viable à grande échelle.

Au cours des huit prochaines années, afin de fournir des orientations aux décideurs, les chercheurs qui étudient *Savoir en banque* accumuleront un ensemble de connaissances sur la façon dont les CID fonctionnent et sur les conditions dans lesquelles ils fonctionnent le mieux. ♦

Publications

On peut se procurer sans frais les rapports de la SRSA en visitant son site Web, à <http://www.srdc.org> ou en communiquant avec le bureau de la SRSA à Ottawa, au 50, rue O'Connor, Bureau 1 400, Ottawa (Ontario) K1P 6L2; téléphone (613) 237-4311; télécopieur (613) 237-5045; courriel info@srdc.org

Les publications figurant ci-dessous sont mentionnées dans l'article intitulée << *Une expérience de transition entre l'aide sociale et le travail produit des résultats impressionnants* >>.

Le projet d'autosuffisance après trente-six mois : Effets d'un incitatif financier sur l'emploi et le revenu, par Charles Michalopoulos, David Card, Lisa A. Gennetian, Kristen Harknett, et Philip K. Robins

Ce rapport met à jour de nombreux résultats exposés dans le rapport publié après 18 mois en décrivant les répercussions de l'offre de supplément au revenu, tirées de l'information fournie par 4 961 chefs de famille monoparentale qui ont participé à une enquête environ trois ans après le début de leur participation à l'étude. Le rapport examine également si l'offre de supplément a entraîné un accroissement du salaire et un emploi stable.



Le Projet d'autosuffisance après trente-six mois : Effets sur les enfants d'un programme ayant augmenté l'emploi et le revenu des parents, par Pamela Morris et Charles Michalopoulos

Ce rapport examine les répercussions du PAS sur le fonctionnement scolaire, le fonctionnement cognitif, le comportement social, le bien-être émotionnel et la santé des enfants. De plus, il explore les répercussions du projet sur la santé physique et émotionnelle des mères, les interactions entre mères et enfants, la garde et les activités parascolaires des enfants, les changements survenus à l'école et à la maison et la structure familiale.

Le PAS plus favorise-t-il l'emploi? Résultats de l'ajout de services aux incitatifs financiers du Projet d'autosuffisance, par Gail Quets, Philip K. Robins, Elsie C. Pan, Charles Michalopoulos, et David Card

Ce rapport décrit les services en matière d'emploi fournis dans le cadre du PAS plus et évalue dans quelle mesure ces services ajoutés ont accru la réponse des prestataires à l'offre de supplément du PAS au cours de l'année et demie qui a suivi l'inscriptions des participants au programme.



Quand les incitatifs financiers à l'emploi font leurs frais : Premières constatations de l'étude sur les demandeurs du Projet d'autosuffisance, par Charles Michalopoulos, Philip K. Robins et David Card

Ce rapport examine les impacts du PAS sur l'emploi, le revenu et le recours à l'aide au revenu des demandeurs au cours des 30 premiers mois suivant la répartition au hasard (autrement dit 18 mois après que les membres de l'échantillon ont pu toucher leur premier versement du supplément).